

L'unité urbaine de Montpellier compte 12 quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés sur le territoire de la commune de Montpellier. Trois d'entre eux, *Mosson*, *Petit Bard Pergola* et *Gély*, sont particulièrement touchés par la pauvreté monétaire et par de fortes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. À l'opposé, les trois quartiers *Près d'Arènes*, *Celleneuve* et *Lemasson* font partie des quartiers prioritaires les moins défavorisés d'Occitanie. Accueillant un grand nombre d'étudiants, *Vert-Bois* occupe une position particulière parmi les quartiers prioritaires de l'agglomération de Montpellier.

En 2013, 52 400 personnes habitent dans l'un des 12 quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Montpellier, soit 13 % des habitants de l'agglomération et 19 % de ceux de la ville-centre Montpellier. Ces 12 quartiers situés sur la commune de Montpellier sont de tailles très différentes.

Avec 21 650 habitants, le quartier *Mosson* situé au nord-ouest de la ville est le plus étendu et le plus peuplé : il concentre à lui seul 41 % de la population des quartiers prioritaires de l'agglomération. C'est aussi le second plus grand quartier prioritaire de la région, après le QP *Grand Mirail* à Toulouse et devant le QP *Centre Ville* de Béziers. Ces trois quartiers sont les seuls qui dépassent le seuil des 19 000 habitants dans la région. Le QP *Mosson*, construit dans les années 60 pour accueillir notamment des rapatriés d'Algérie, est caractéristique des anciens quartiers ZUS. Son habitat est constitué de grands ensembles de barres et de tours, en particulier dans sa partie sud (quartier La Paillade) et concentre de nombreux logements HLM. Les tours les plus hautes du quartier sont progressivement démolies dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine.

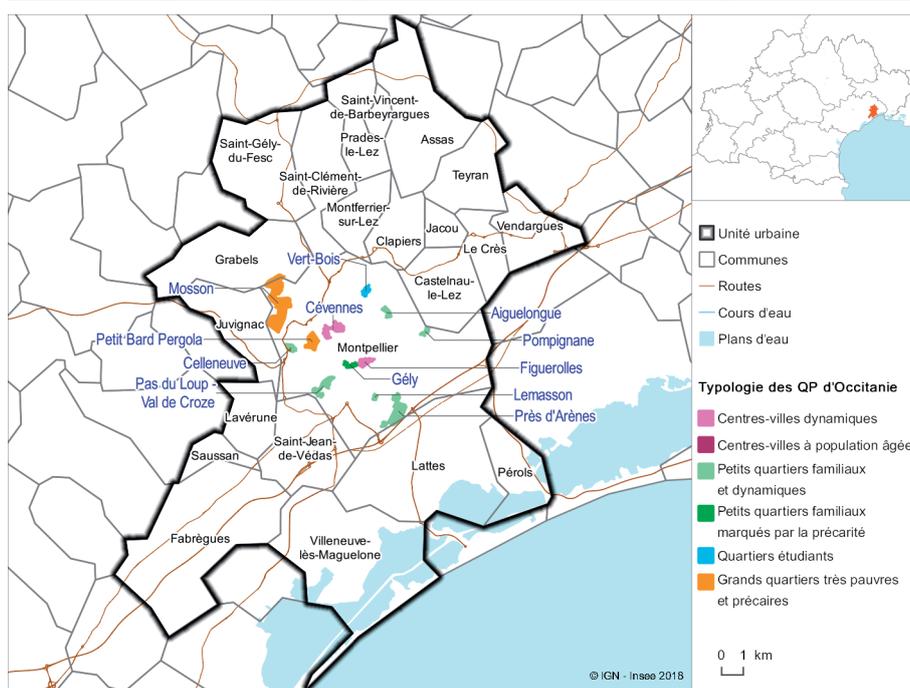
Le quartier *Aiguelongue* est le plus petit avec 1 100 habitants. Les autres quartiers varient de 1 250 habitants (*Lemasson*) à 5 760 (*Petit Bard Pergola*).

La commune de Montpellier s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, avec cinq zones urbaines sensibles (ZUS) et quatre quartiers hors ZUS ciblés par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), sur un territoire plus vaste qui recoupe en partie les quartiers actuels.

Mosson, Petit Bard Pergola et Gély : trois quartiers en fort décrochage

Avec 19 591 euros annuels en 2013, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est un peu plus

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Montpellier



élevé dans l'unité urbaine de Montpellier qu'en moyenne en région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement relativement favorisé, neuf des douze quartiers de l'unité urbaine de Montpellier ont un niveau de vie médian supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). En particulier, les trois QP *Près d'Arènes*, *Celleneuve* et *Lemasson* font partie des 15 quartiers les moins défavorisés d'Occitanie. En revanche, trois autres quartiers sont en situation de fort décrochage et constituent de vraies poches de pauvreté : les QP *Petit Bard Pergola*, *Mosson* et *Gély*, où le niveau de vie médian est inférieur à 11 800 euros annuels. Dans ces trois quartiers prioritaires, plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Les inégalités de revenus sont relativement faibles dans la plupart des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Montpellier. Ainsi, dans 4 quartiers sur 12, les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible médian (9^e décile) de 2,4 à 2,6 fois plus élevé que le

revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), contre 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 4,1 dans l'unité urbaine de Montpellier. Cet écart est particulièrement faible dans le QP *Lemasson* en raison d'un revenu plafond des habitants les plus pauvres bien plus élevé qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Les inégalités de revenus sont en revanche très importantes dans le QP *Figuerolles*, plus proche du centre-ville. La dispersion des revenus y est la plus étendue (4,7) des quartiers prioritaires de la région, en raison principalement d'un niveau de vie médian des habitants les plus favorisés particulièrement élevé (30 969 euros). Les inégalités de revenus sont fortes dans les QP *Vert-Bois* et *Cévennes* (3,5) également.

Des taux d'emploi très faibles dans les trois quartiers les plus pauvres

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, les QP *Petit Bard Pergola* et

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

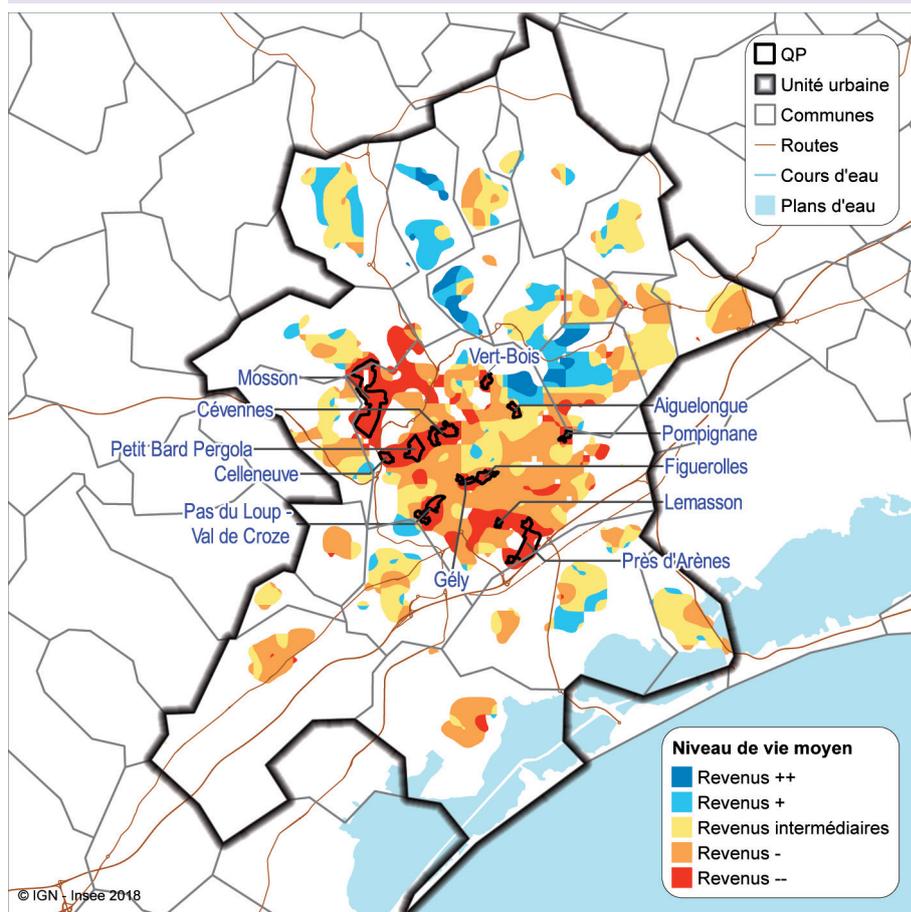
Mosson sont classés dans la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Leurs habitants cumulent une forte pauvreté monétaire avec des difficultés importantes d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seuls 35 % des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit 7 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Et lorsqu'ils occupent un emploi, il s'agit une fois sur quatre d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). En lien avec ces difficultés d'accès à l'emploi, les niveaux de diplômes des habitants sont également parmi les plus bas. Dans le QP *Mosson* qui comprend une forte proportion d'enfants de moins de 15 ans, 22 % des habitants ont un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 56 % dans l'ensemble de l'agglomération montpelliéraine.

En conséquence, dans ces deux quartiers *Petit Bard Pergola* et *Mosson*, le revenu disponible provient en grande partie des prestations sociales. Celles-ci représentent 34 % du revenu des habitants dans le QP *Mosson* et 28 % dans le QP *Petit Bard Pergola*, contre 25 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie et 7 % dans l'agglomération montpelliéraine.

Dans la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Gély* fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Il se caractérise lui aussi par un très faible taux d'emploi (33 %) et une part importante des prestations sociales dans le revenu disponible des habitants (38 %). En outre, 6 allocataires CAF sur 10 n'ont que les prestations sociales pour vivre dans ce quartier. Le QP *Gély* abrite une part très importante de familles monoparentales : 31 % des ménages contre 17 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Comme dans les deux QP *Petit Bard Pergola* et *Mosson*, les habitants sont jeunes dans ce quartier, un sur deux a moins de 25 ans.

Le QP *Vert-Bois* occupe une position particulière parmi les quartiers prioritaires de Montpellier. Il se caractérise à la fois par un très faible taux d'emploi et une part élevée d'emplois précaires, en lien avec la très forte proportion d'étudiants qui y résident. Ainsi, la quasi-totalité des jeunes de 15 à 24 ans qui y résident sont scolarisés, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur voisins. Le QP *Vert-Bois* est classé, à ce titre, dans la catégorie des quartiers étudiants, selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Sans surprise, les

Niveaux de vie localisés



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

ménages constitués d'une seule personne y sont nombreux (8 sur 10) de même que les jeunes de 15 à 24 ans (1 habitant sur 2).

Une meilleure insertion professionnelle dans les quartiers les moins précaires

Les huit autres quartiers de l'agglomération montpelliéraine sont classés dans la catégorie des centres-villes dynamiques ou dans celle des petits quartiers familiaux et dynamiques selon la typologie. Ils se caractérisent tous par de moindres difficultés d'insertion professionnelle au regard de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Dans les deux quartiers de centres-villes dynamiques, *Cévennes* et *Figuerolles*, 47 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) sont en emploi, soit 5 points de plus qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Ces deux quartiers se distinguent des autres quartiers prioritaires de l'agglomération par le poids des personnes seules, qui représentent cinq habitants sur dix dans ces deux quartiers, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Dans les six quartiers familiaux et

dynamiques, *Lemasson*, *Celleneuve*, *Près d'Arènes*, *Aiguelongue*, *Pas du Loup-Val de Croze* et *Pompignane*, entre 4 et 6 personnes sur 10 en âge de travailler ont un emploi. Les taux d'emploi des trois QP *Celleneuve*, *Près d'Arènes* et *Pompignane* sont particulièrement élevés, dépassant même celui de l'agglomération de Montpellier. Dans les six quartiers, la part d'emplois précaires est aussi plus faible qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Les familles monoparentales sont relativement nombreuses : elles représentent jusqu'à trois ménages sur dix dans le QP *Lemasson*. ■

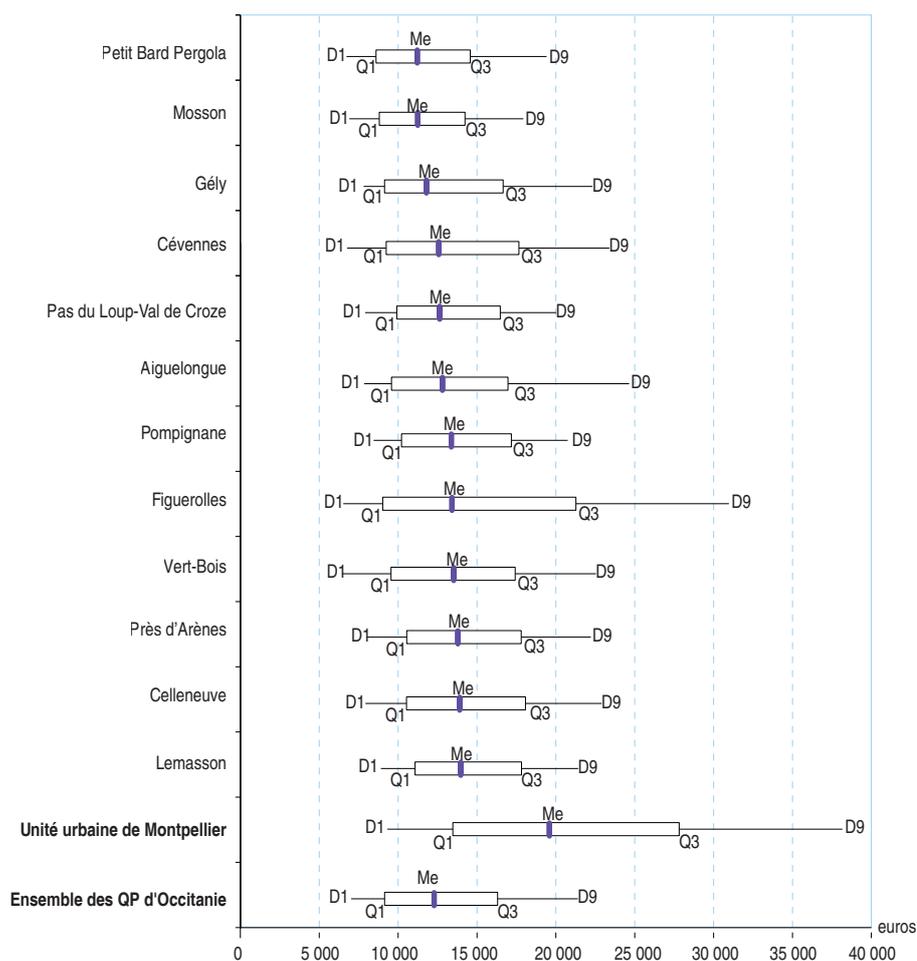
Unité urbaine de Montpellier

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Petit Bard Pergola	11 210	57,8	33	28	45	27
Mosson	11 243	58,4	37	31	51	30
Gély	11 790	52,0	50	40	70	55
Cévennes	12 577	46,9	28	23	38	22
Pas du Loup-Val de Croze	12 632	44,7	33	29	47	29
Aiguelongue	12 805	43,1	32	27	50	33
Pompignane	13 368	38,9	26	29	43	26
Figuerolles	13 413	43,1	21	23	37	24
Vert-Bois	13 519	39,6	22	9	17	11
Près d'Arènes	13 787	38,9	24	25	40	22
Celleneuve	13 899	36,4	22	21	40	24
Lemasson	13 969	32,2	24	25	40	23
Unité urbaine de Montpellier	19 591	19,6	12	15	26	16
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

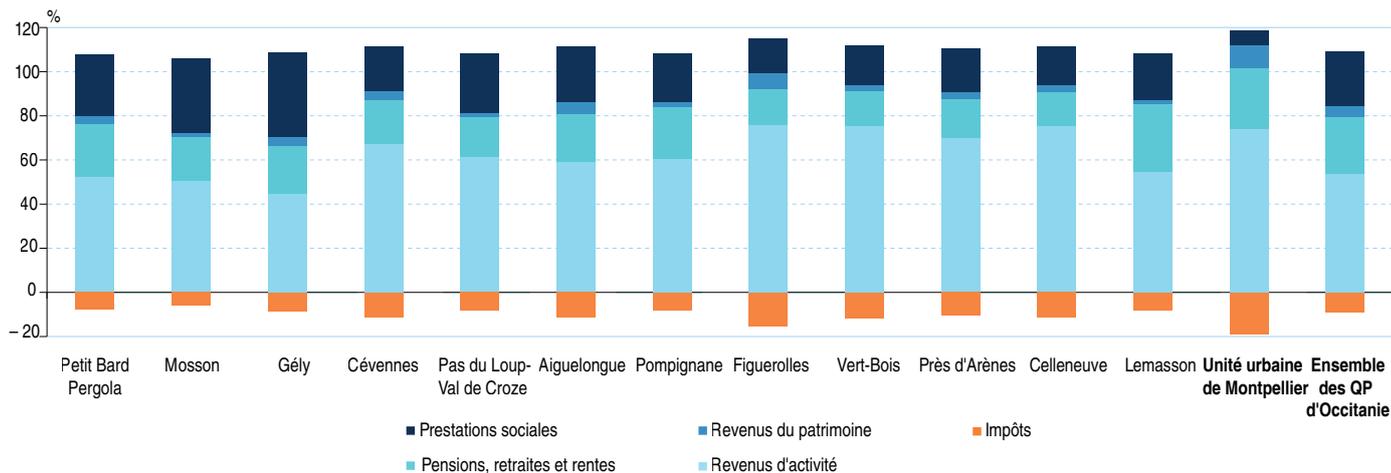
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Petit Bard Pergola*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 729 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 600 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 14 576 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 415 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 210 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Petit Bard Pergola* ont en moyenne perçu en 2013, 52,30 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 24,20 euros de pensions, retraites et rentes, 28,00 euros de prestations sociales, 3,30 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Petit Bard Pergola	5 756	51	1,9	36	17	12
Mosson	21 652	52	2,8	27	25	18
Gély	1 324	57	1,8	42	nd	31
Cévennes	5 578	51	2,5	48	12	12
Pas du Loup-Val de Croze	3 245	54	2,1	33	13	24
Aiguelongue	1 095	54	1,4	50	11	19
Pompignane	1 198	55	nd	42	9	22
Figuerolles	3 419	47	1,2	53	5	12
Vert-Bois	2 012	55	nd	78	nd	nd
Près d'Arènes	4 458	53	2,1	39	10	21
Celleneuve	1 420	48	nd	54	6	15
Lemasson	1 245	56	1,3	28	9	28
Unité urbaine de Montpellier	414 047	53	1,2	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

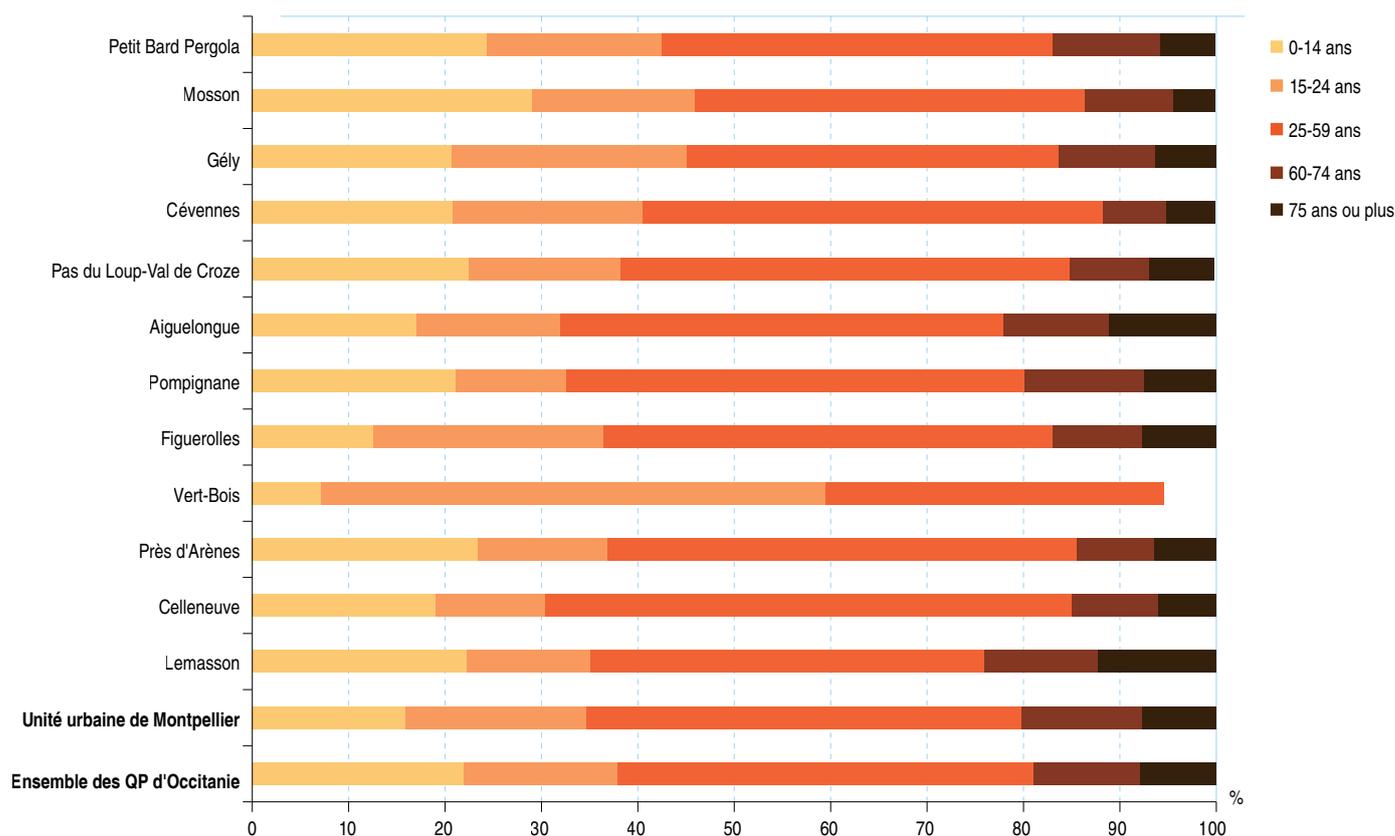
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Montpellier

Structure par âge de la population



Avertissement : pour le QP Vert-Bois, la part des personnes âgées de 60 à 74 ans et celle des 75 ans ou plus sont non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Petit Bard Pergola	2,4	43	22	11	10
Mosson	2,8	45	15	13	7
Gély	2,0	24	29	nd	nd
Cévennes	1,7	62	33	6	11
Pas du Loup-Val de Croze	2,4	73	18	11	nd
Aiguelongue	2,0	83	44	nd	nd
Pompignane	2,1	100	nd	nd	nd
Figuerolles	1,6	77	46	9	10
Vert-Bois	1,3	69	75	nd	7
Près d'Arènes	2,0	29	17	nd	7
Celleneuve	1,6	89	41	nd	nd
Lemasson	2,5	99	nd	nd	nd
Unité urbaine de Montpellier	2,1	32	32	23	8
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

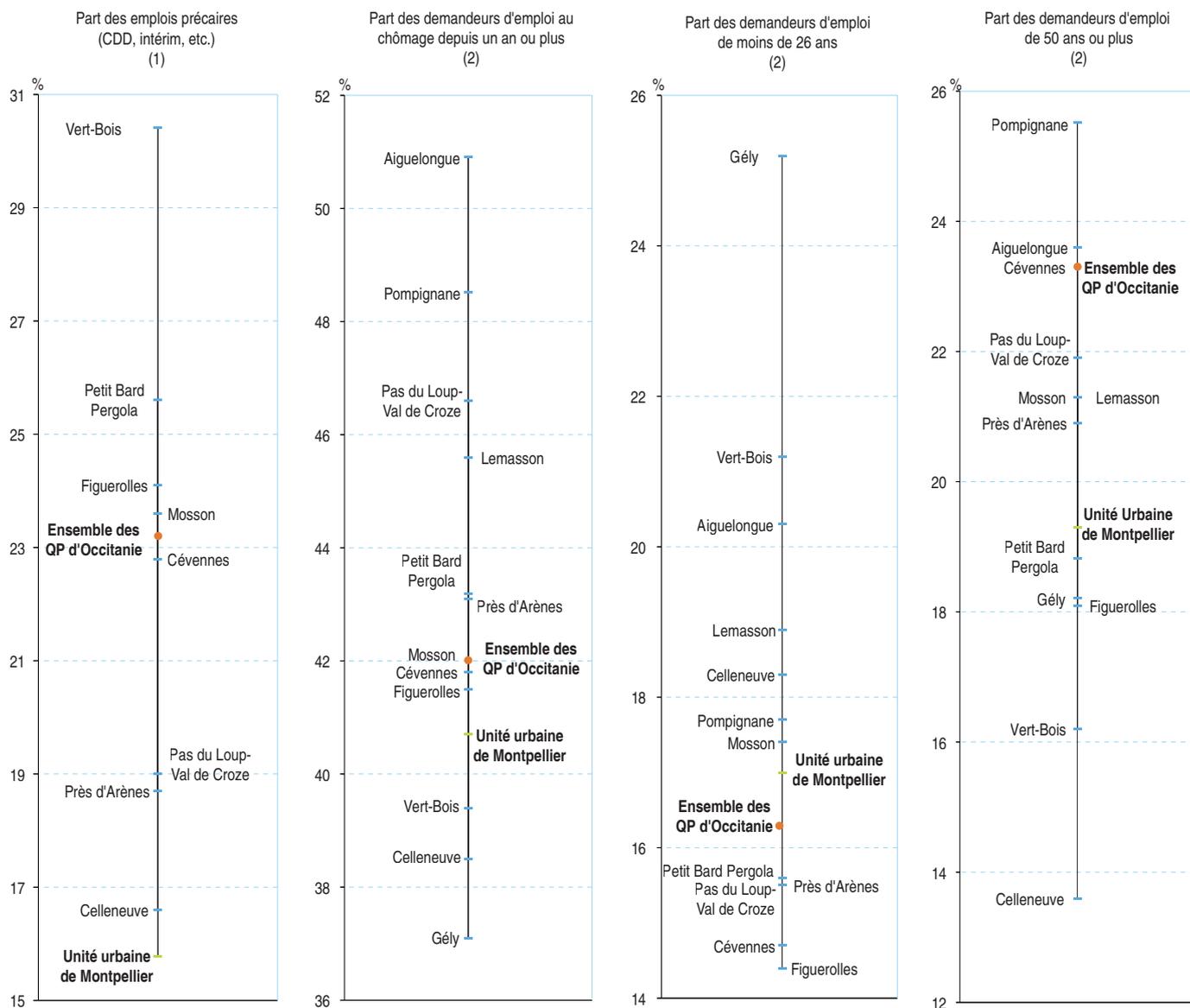
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
Petit Bard Pergola	56	30	35
Mosson	55	22	35
Gély	36	38	33
Cévennes	66	44	47
Pas du Loup-Val de Croze	54	30	44
Aiguelongue	99	nd	39
Pompignane	nd	33	56
Figuerolles	70	57	47
Vert-Bois	93	58	32
Près d'Arènes	52	35	57
Celleneuve	nd	43	58
Lemasson	nd	nd	52
Unité urbaine de Montpellier	74	56	55
Ensemble des QP d'Occitanie	53	27	42

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avvertissements : dans les QP Gély, Aiguelongue, Pompignane et Lemasson, la part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) est non disponible ou non diffusable ; les échelles sont différentes
Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016